

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 V.224 Vœu relatif à un hommage de la Ville de Paris à Cécile ROL-TANGUY

Le Conseil de Paris,

Considérant que la résistante Cécile Rol-Tanguy nous a quittés le 8 mai 2020 ;

Considérant que disparaissait ce jour, dans sa cent-unième année, l'une des dernières personnalités de la Résistance intérieure française, héroïne de la Libération de Paris d'août 1944 ;

Considérant l'engagement de toute une vie de cette femme, dès 1936, pour le Front Populaire et la solidarité avec l'Espagne républicaine, aux côtés de son futur époux, Henri Tanguy, combattant des Brigades Internationales.

Considérant le rôle essentiel qu'elle a joué durant la Seconde Guerre mondiale - de l'entrée en clandestinité en juin 1940 à la semaine insurrectionnelle du 19 au 26 août 1944 dont elle tapera l'ordre rédigé par son mari avant de rejoindre le PC souterrain de la place Denfert-Rochereau ;

Considérant sa présence auprès des libérateurs, à l'Hôtel de Ville, le 26 août 1944, auprès du Général de Gaulle ;

Considérant que la République lui a décerné les plus hautes distinctions - Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand-Croix dans l'Ordre national du Mérite, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance — qu'elle n'acceptait qu'en hommage à toutes les résistantes et déportées, qui furent trop souvent oubliées à la Libération ;

Considérant qu'à travers elle, c'est le rôle essentiel de ces femmes de l'ombre qui nous est rappelé ;

Considérant l'engagement associatif qu'elle poursuivit toute sa vie, particulièrement à l'ANACR et à l'ACER-AVER ;

Considérant son engagement personnel en faveur des valeurs progressistes pour la paix et la liberté, l'engagement des jeunes générations, l'émancipation des peuples, le souhait de justice sociale et l'avancée des droits des femmes ;

Considérant que Cécile Rol-Tanguy n'a cessé d'accompagner le travail de mémoire, à Paris, dans toute la France, mais également en Espagne qui célèbre le 90e anniversaire de la République espagnole pour laquelle elle s'est engagée ;

Considérant que la Ville de Paris lui doit, notamment auprès des écoles et du Musée de la Libération de Paris, cet héritage et la transmission des valeurs de Paris, Commune Compagnon de la Libération ;

Considérant la politique volontariste de la Maire de Paris de donner dans notre espace public plus de visibilité aux femmes qui, par leur parcours, ont participé aux rayonnements des valeurs de Paris, et de la République ;

Sur proposition de l'exécutif,

Emet le vœu que :

Qu'un lieu ou un équipement public de la Ville de Paris soit dénommé en mémoire de Cécile Rol-Tanguy.